

**RAPPORT N°03/4-55
au Conseil Municipal**

OBJET

POLITIQUE DE LA VILLE

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2003

**ANNULATION ET MODIFICATION DES CREDITS CONTRACTUALISES
ET ORDINAIRES**

- **ACTIONS DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT VALIDE EN CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2003 : RAPPORTS N°S 03/3-19 ET 03/3-20**
- **ACTION DU PROGRAMME DE FONCTIONNEMENT VALIDE EN CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2003 : RAPPORT N° 03/1-02**

Par délibération n° 99/7-65 du 14 décembre 1999, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le troisième Contrat de Ville Intercommunal avec l'Etat, la Région, le Département, la Caisse d'allocation Familiale et la Commune de Sainte Marie portant sur la période 2000/2006.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager la part des crédits contractualisés afin de permettre la mise en œuvre des actions du programme 2000-2006 de la politique de la Ville en conformité avec les orientations du Contrat de ville signé entre l'Etat, le Département, la Région et la Commune.

En investissement :

Il convient aujourd'hui de se prononcer sur les projets 2003 annulés et sur ceux qui sont modifiés dans le cadre de la politique de la Ville, de manière à permettre l'engagement des crédits de la Ville venant en complément de ceux de l'Etat et du Conseil Général (les tableaux financiers récapitulatifs de ces actions sont joints en annexe).

En fonctionnement :

Lors de la réunion du lundi 03 mars 2003, le Comité de pilotage a validé la programmation politique de la ville des actions de fonctionnement au titre de l'exercice 2003. Cette programmation a été approuvée par le Conseil Municipal réuni le vendredi 21 mars 2003 – rapport n°03/1-02.

Le vendredi 19 septembre 2003, les services de l'Etat ont décidé d'attribuer une somme de **100 000 euros (cent mille euros)** pour financer diverses actions relatives au Contrat Local de Sécurité portées par le Club Animation Prévention.

Il convient, donc, de se prononcer sur ce complément de financement de l'Etat (le tableau financier est joint en annexe).

RAPPORT N°03/4-55

Par conséquent, je vous demande de m'autoriser :

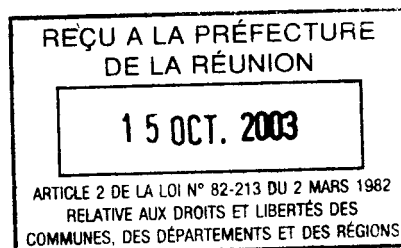
- A engager les actions de la politique de la Ville pour l'année 2003 en matière d'investissement et de fonctionnement;
- A engager les crédits de la Ville en complément des financements contractualisés ;
- A contracter, selon la procédure réglementaire choisie (appels d'offres, marchés négociés, lettres de commande...), avec les partenaires retenus pour aider la Commune à conduire ces actions ;
- A solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat et du Département ;
- A procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



René-Paul Victoria
René-Paul VICTORIA



COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N° 03/4-55
du Conseil Municipal
en séance du mardi 30 septembre 2003**

OBJET

POLITIQUE DE LA VILLE

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2003

**ANNULATION ET MODIFICATION DES CREDITS CONTRACTUALISES
ET ORDINAIRES**

- **ACTIONS DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT VALIDE EN CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2003 : RAPPORTS N°s 03/3-19 ET 03/3-20**
- **ACTION DU PROGRAMME DE FONCTIONNEMENT VALIDE EN CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2003 : RAPPORT N° 03/1-02**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Codes des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 03/4-55 présenté par le Maire, au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(2 abstentions)**

ARTICLE 1

Approuve l'annulation des projets 2003 ainsi que ceux modifiés au titre des crédits contractualisés de la politique de la Ville, dont les listes sont jointes en annexe.

ARTICLE 2

Approuve le programme des crédits contractualisés qui complètent les actions modifiées de la politique de la Ville pour l'année 2003.

DELIBERATION N° 03/4-55

ARTICLE 3

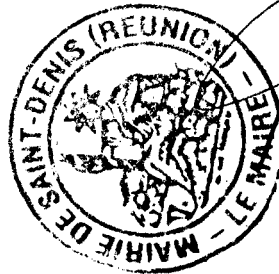
Autorise le Maire à engager les actions modifiées de la politique de la Ville pour l'année 2003, à procéder aux inscriptions budgétaires pour les enveloppes contractualisées, ainsi que les crédits de la Ville en ce qui concerne les actions d'investissement et de fonctionnement figurant en annexe.

ARTICLE 4

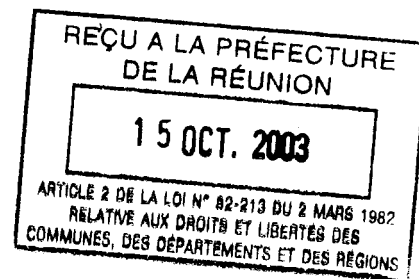
Autorise le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Département.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 8 OCT. 2003

LE MAIRE



René-Paul VICTORIA



BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2003

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT VALIDE EN CONSEIL MUNICIPAL DU 25/06/2003 - RAPPORT N°03/1-19

CONTRAT DE VILLE 2003 - CREDITS CONTRACTUALISES ET ORDINAIRES (en euros)

Libellés	Credits contractualisés	Partenaires financiers		Credits ordinaires	Autres	Total CC+CO	Observations
		Etat	Dpt				
ANNULE							
Secteur Moufiar/Bois de Néfles							
Aménagement et Valorisation d'un Espace Délaissé Chemin Bancoul	47 200,00	23 600,00	23 600,00	11 800,00		59 000,00	
Aménagement de la Maison de quartier les Eglantines	66 400,00	33 200,00	33 200,00	16 600,00		83 000,00	
Secteur Sainte-Clothilde							
Equipement des Maisons de Quartier	18 462,00	10 062,00	8 400,00	4 200,00		22 662,00	
Rénovation des Maisons de Quartier	44 856,00	23 496,00	21 360,00	10 680,00		55 536,00	
Secteur La Montagne							
Réhabilitation du Foyer Rural au chemin des Poincétiás - Etude	16 600,00	10 800,00	5 800,00	10 400,00		27 000,00	
Secteur Source/Bellepierre/Brûlé							
Transformation de la salle de squash de Bellepierre en salle des fêtes	59 055,00	59 055,00		79 195,00		138 250,00	
Secteur Saint-Denis							
Evaluation de la politique de la Ville - Etude	16 280,00	16 280,00		8 800,00	18 920,00	44 000,00	Commune de Sainte-Mane 920
MODIFIE							
Secteur Moufiar/Bois de Néfles							
Aménagement de la Maison de quartier les Eglantines	107 762,00	53 881,00	53 881,00	26 940,00		134 702,00	
Secteur Camélias/Vauban/Montgaillard							
Atelier MAO	18 376,00	13 806,00	4 570,00	2 795,00		21 171,00	
Secteur Sainte-Clothilde							
Equipement des Maisons de Quartier	18 462,00	10 062,00	8 400,00	4 615,00		23 077,00	
Rénovation des Maisons de Quartier	44 429,10	23 069,10	21 360,00	11 107,90		55 537,00	
Secteur La Montagne							
Réhabilitation du Foyer Rural au chemin des Poincétiás - Etude	13 370,00	7 570,00	5 800,00	13 630,00		27 000,00	
Secteur Source/Bellepierre/Brûlé							
Transformation de la salle de squash de Bellepierre en salle des fêtes	70 605,00	30 605,00	40 000,00	67 706,00		138 311,00	
Secteur Saint-Denis							
Evaluation de la politique de la Ville - Etude	20 277,00	20 277,00		8 110,60	12 166,40	40 554,00	Commune de Sainte-Mane 12 166,40

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2003

PROGRAMME DE FONCTIONNEMENT VALIDE EN CONSEIL MUNICIPAL DU 21/03/2003 - RAPPORT N°03/1-02

CONTRAT DE VILLE 2003 - CREDITS CONTRACTUALISES ET ORDINAIRES (en euros)

PORTEUR DE L'ACTION	SECTEUR ET LIBELLE DES ACTIONS	CREDITS CONTRACTUALISES		CREDITS ORDINAIRES	COUT TOTAL
		ETAT	COMMUNE		
<u>ANNULLATION</u>					
PREVENTION					
CLUB ANIMATION PREVENTION	CLS			1 509 327,00	1 509 327,00
				1 509 327,00	1 509 327,00
<u>MODIFICATION</u>					
PREVENTION					
CLUB ANIMATION PREVENTION	CLS (Contrat Local de Sécurité)			1 309 327,00	1 309 327,00
	Prévention Locale	37 712,00	37 712,00		75 424,00
	Prévention en Espace Jeunesse	42 288,00	42 288,00		84 576,00
	Dispositif Prévention Vacances	15 000,00	15 000,00		30 000,00
	Prévention des Conduites à Risque	5 000,00	5 000,00		10 000,00
	TOTAL PREVENTION	100 000,00	100 000,00	1 309 327,00	1 509 327,00